

Hors-Série : Spécial Sport INDEX

Hors-Série : Spécial Sport INDEX : Elections dans les Fédérations sportives : l'enjeu du rajeunissement et de la féminisation des dirigeants

Le samedi 26 septembre, c'est la Fédération d'Escrime qui a lancé le vaste mouvement quadriennal destiné à renouveler les instances dirigeantes du mouvement sportif français, suivie le 3 octobre par la Fédération française de rugby. D'ici au printemps, les élections se succéderont dans plus d'une trentaine de fédération, et c'est finalement la désignation d'un nouveau président pour le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) qui bouclera le processus fin juin.

[En savoir plus...](#)

HORS-SERIE	2
TABLEAU RECAPITULATIF DES ÉLECTIONS DES PRÉSIDENTS DES 41 FÉDÉRATIONS SPORT INDEX	2
ELECTIONS FÉDÉRALES : L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE LICENCIÉS JOUER LE RÔLE DE JUGE DE PAIX	3
PROFIL DES LICENCIÉS : LE SPORT RESTE LOIN DE LA PARITÉ	6
PYRAMIDE D'ÂGES : UN INDICATEUR DE LA VITALITÉ DES DISCIPLINES	8
CARTOGRAPHIE DE LA FRANCE SPORTIVE : CERTAINES DISCIPLINES SONT LOIN D'UNE COUVERTURE HOMOGENE	9
VALEURS ASSOCIÉES AUX DISCIPLINES : LE REGNE DES SPORTS NATURE !	10
SPONSORING SPORTIF : LES HOMMES SANDWICH NE SUFFISENT PLUS	12
MUTUALISER, RENOUVELER ET LÉGITIMER POUR AFFÛTER L'ESPRIT D'ÉQUIPE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES : LES 22 PROPOSITIONS DU SENAT	15
CONSEIL D'ÉTAT, MINISTÈRE, RLSF : TROIS RAPPORTS ET PLUS DE 100 PROPOSITIONS POUR RENOVER LA GOUVERNANCE DU SPORT FRANÇAIS !	17
ELECTIONS DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES : L'ENJEU DU RAJEUNISSEMENT ET DE LA FÉMINISATION DES DIRIGEANTS	21



INSIGHT NPA

La plateforme d'intelligence économique et juridique

Tous les Insight depuis 2015 en intégralité avec recherche par mots clés ou thématique

ACCES DIRECT

Tableau Récapitulatif des Elections des Présidents des 41 Fédérations SPORT INDEX

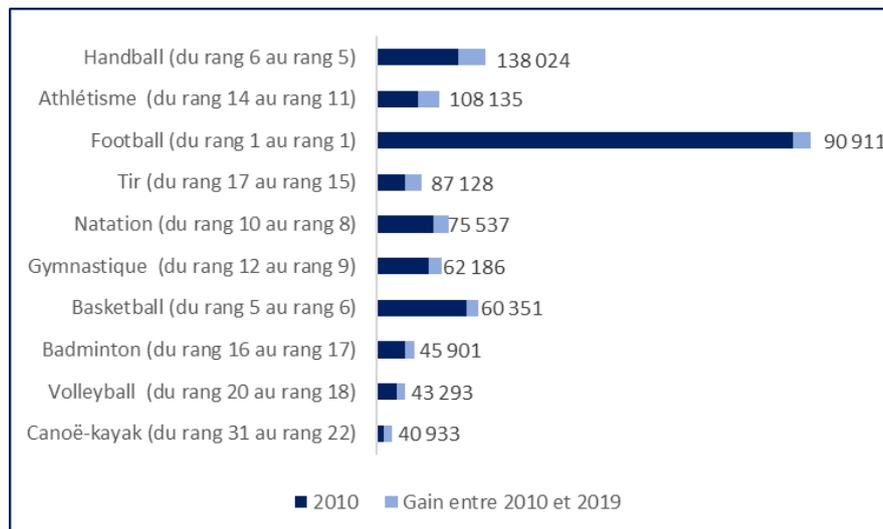
Fédération	AG Elective	Président actuel	Âge	Date d'élection	Nombre de Mandat	Candidat(s)
Athlétisme	mer 9 déc 2020	André Giraud	72	17/12/2016	1er	Marie-Christine Cazier André Giraud
Aviron	sam 5 déc 2020	J.-Jacques Mulot	72	3/12/2016	3e	Didier Marchandean Christian Vandenberghe.
Badminton	sam 12 déc 2020	Florent Chayet		12/11/2016	1er	Nathalie Huet Yohan Penel Jean-Michel Richard
Base Ball	sam 28 nov 2020	Didier Seminet		28/01/17	3e	ND (candidatures ouvertes jusqu'au 1 ^{er} octobre)
Basket-ball	Samedi 19 déc 2020	Jean-Pierre Siutat	61	15/10/2016	3e	
Boxe	sam 20 mars 2021	André Martin	81	4/2/2017	2e	Brahim Asloum Dominique Nato
Boxe Française	dim 04 oct 2020	Joël Dhumez		4/7/1905	2e	Joël Dhumez
Canoë-kayak	sam 12 déc 2020	Jean Zoungrana		10/12/2016	1er	
Cyclisme	sam 27 févr 2021	Michel Callot	53	11/03/2017	1er	
Equitation	ND	Serge Lecomte	69	24/11/2015	5e	Hervé Godignon Anne de Sainte-Marie
Escalade	sam 3 avr 2021	Pierre You		25/3/2017	4e	
Escrime	sam 26 sept 2020	Isabelle Lamour	55	8/10/2016	2e	Bruno Gares Isabelle Lamour
Football	sam 13 mars 2021	Noël le Graët	78	18/3/2017	3e	Jean-Michel Aulas Luis Fernandez
Golf	sam 5 déc 2020	Jean-Lou Charon	73	31/3/2017	2e	
Gymnastique	sam 21 nov 2020	James Blateau	63	26/12/2016	2e	
Haltérophilie	dim 28 mars 2021	Jean-Paul Bulgaridhes	69	25/3/2017	1er	
Handball	sam 28 nov 2020	Joël Delplanque	74	1/4/2017	3e	Philippe Bana Olivier Girault J.-Pierre Feuillan
Hockey	sam 28 nov 2020	Olivier Moreau	75	25/3/2017	2e	Laurent Brachet
Hockey sur Glace	2022	Luc Tardif	67	22/6/2014	3e	
Judo-jujitsu	dim 22 nov 2020	Jean-Luc Rougé	71	19/11/2016	4e	Stéphane Nomis Jean-Luc Rougé
Karaté	sam 28 nov 2020	Francis Didier	70	Depuis 2001	4e	
Lutte	sam 19 déc 2020	Alain Bertholom	68	7/1/2017	3e	Alain Bertholom Lionel Lacaze
Motocyclisme	ven 9 oct 2020	Jacques Bolle	61	30/9/2016	3e	
Natation	ND	Gilles Sezionale	58	2/4/2017	1er	
Sports de Glace	2022	Nathalie Péchalat	36	14/3/2020	1er	
Pétanque	dim 13 déc 2020	Joseph Cantarelli	70	12/1/2019	1er	
Roller Sports	sam 12 déc 2020	Boris Darlet	45	25/3/2020	1er	
Rugby	sam 3 oct 2020	Bernard Laporte	56	3/12/2016	1er	Florian Grill Bernard Laporte
Ski	2022	Michel Vion	60	19/5/2014	2e	
Ski nautique	sam 12 décembre 2020	Patrice Martin	56	26/3/2017	2e	
Sport automobile	mer 7 oct 2020	Nicolas Deschaux	49	22/8/2016	3e	Bernard Darniche Nicolas Deschaux
Squash	sam 12 décembre 2020	Jean-Denis Barbet		9/12/2016	1er	
Surf	Hiver 2021	Jean-Luc Arassus		4/12/2016	5e	
Taekwondo	mer 1 déc 2021	Denis Odjo		18/12/2016	2e	
Tennis	sam 12 déc 2020	Bernard Giudicelli	62	18/2/2017	1er	Bernard Giudicelli Gilles Moretton
Tennis de table	dim 6 déc 2020	Christian Palierne		25/3/2017	3e	Gilles Erb
Tir	dim 20 déc 2020	Philippe Crochard		22/1/2017	3e	
Tir à l'arc	sam 12 déc 2020	Jean-Michel Cléroy	59	27/3/2017	1er	Jean-Michel Cléroy
Triathlon	sam 12 déc 2020	Philippe Lescure	63	18/3/2017	5e	
Voile	sam 27 mars 2021	Nicolas Hénard	56	25/3/2017	1er	
Volley-ball	jeu 17 déc 2020	Eric Tanguy		3/9/2015	1er	

Elections fédérales : l'évolution des effectifs de licenciés jouer le rôle de juge de paix

Publiées ce mardi 29 septembre, avec retard en raison de la crise sanitaire, les données de licences sportives par le ministère des Sports à fin 2019 ont effacé les pertes de la période 2016/2018 pour se situer au plus haut depuis 2009. Avec 190 000 licenciés gagnés par rapport à 2018, les 41 fédérations étudiées par SPORT INDEX, sont tout proche de la barre des 10 millions de licenciés (9,87 millions). Mais, sur un an comme sur une plus longue période, les performances sont loin d'être uniformes, et certains candidats aux élections fédérales ne manqueront pas d'en tirer argument pour contester le bilan des directions sortantes

Au titre des plus fortes progressions enregistrées en l'espace d'une décennie, la 3^e position du football lui permet de conforter son statut de première fédération française, tandis que le handball ravit au

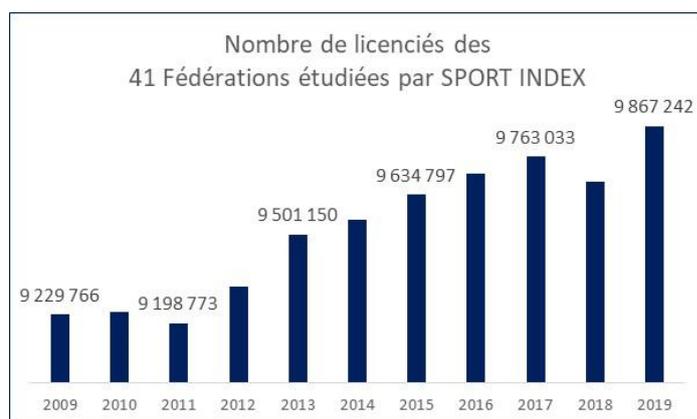
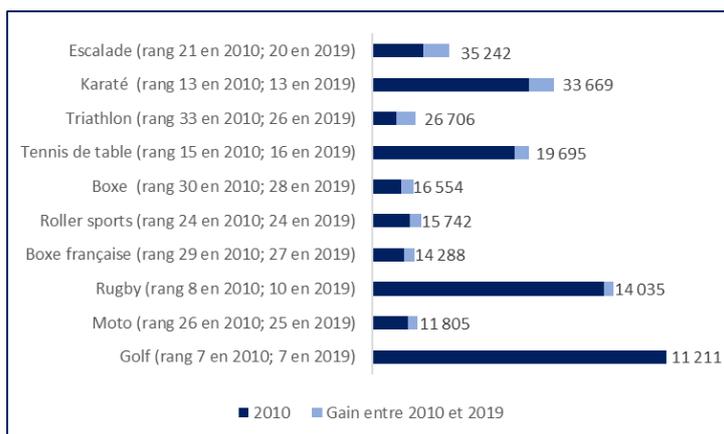
basketball sa 5^e place et que natation et gymnastique confortent leur place dans un Top 10 dont l'athlétisme semble tout proche de franchir les portes.



Source : SPORT INDEX sur données du ministère des Sports

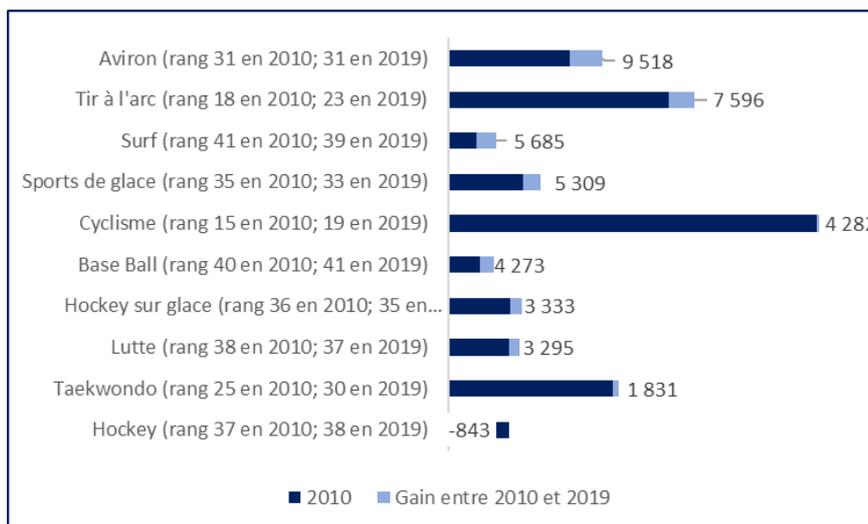
Le 2^e quart de ce classement fait la place belle aux sports de combat qui en occupent trois des dix places (karaté, boxe et boxe française) ainsi qu'aux disciplines de l'effort extrême, escalade (meilleure

progression en nombre de licences) et triathlon (premier pour le nombre de places gagnées dans la hiérarchie des fédérations).



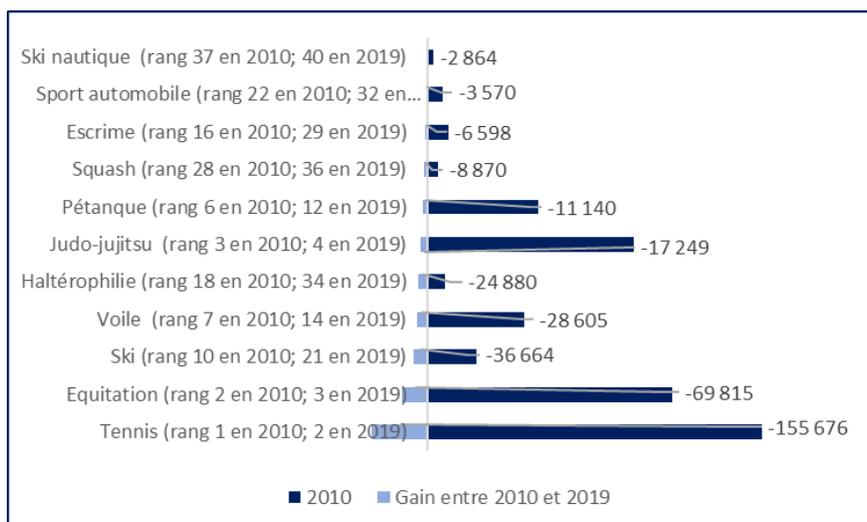
Source : SPORT INDEX sur données du ministère des Sports

Les gains au-delà de la 20^e place, tant en licenciés supplémentaires qu'en progression dans la hiérarchie des fédérations ; cyclisme, tir-à-l'arc et taekwondo sont d'ailleurs les seules à ne pas se situer au-delà de la 30^e position, en termes de pratiquants « encartés ».



Source : SPORT INDEX sur données du ministère des Sports

Si l'ensemble des disciplines qui occupent la queue du classement a subi au cours des dix dernières années une réduction du nombre ses licenciés, cette dernière mélange des fédérations qui n'ont jamais pesé de façon substantielle (ski nautique, haltérophilie ou squash, par exemple), avec des poids lourds historiques du mouvement sportif tels que le tennis, l'équitation ou le judo.



Source : SPORT INDEX sur données du ministère des Sports

Licences	2014		2018		2019		Evol 2019/2018	Evol 2019/2014
	Effectif	Rang	Effectif	Rang	Effectif	Rang		
Athlétisme	265 455	13	314 692	10	316 749	11	0,7%	19,3%
Aviron	43 183	32	39 724	32	45 434	31	14,4%	5,2%
Badminton	180 929	16	188 183	17	190 992	17	1,5%	5,6%
Base Ball	12 244	41	15 395	40	13 544	41	-12,0%	10,6%
Basketball	504 187	6	525 040	6	516 387	6	-1,6%	2,4%
Boxe	44 534	31	59 874	26	55 549	28	-7,2%	24,7%
Boxe française	49 700	28	59 976	25	56 569	27	-5,7%	13,8%
Canoe-kayak	42 955	33	57 579	27	78 370	22	36,1%	82,4%
Cyclisme	118 871	19	116 068	18	112 848	19	-2,8%	-5,1%
Equitation	689 043	3	628 262	3	617 524	3	-1,7%	-10,4%
Escalade	83 360	21	101 572	21	103 453	20	1,9%	24,1%
Escrime	55 000	25	56 832	28	54 449	29	-4,2%	-1,0%
Football	2 018 003	1	2 108 811	1	2 198 835	1	4,3%	9,0%
Golf	408 388	7	412 726	7	418 741	7	1,5%	2,5%
Gymnastique	298 879	10	317 270	9	325 934	9	2,7%	9,1%
Haltérophilie	53 268	27	25 983	34	24 891	34	-4,2%	-53,3%
Handball	515 571	5	549 295	4	549 295	5	0,0%	6,5%
Hockey	15 799	39	17 124	38	17 297	38	1,0%	9,5%
Hockey sur glace	20 138	36	21 969	35	21 765	35	-0,9%	8,1%
Judo-jujitsu	567 855	4	546 954	5	563 037	4	2,9%	-0,8%
Karaté	235 060	14	253 088	13	245 281	13	-3,1%	4,3%
Lutte	18 747	37	20 417	36	21 158	37	3,6%	12,9%
Moto	59 256	23	60 579	24	60 303	25	-0,5%	1,8%
Natation	304 017	9	308 863	11	363 809	8	17,8%	19,7%
Sports de glace	25 917	35	26 291	33	27 346	33	4,0%	5,5%
Pétanque	293 451	11	300 673	12	300 144	12	-0,2%	2,3%
Roller sports	57 260	24	65 855	23	66 269	24	0,6%	15,7%
Rugby	327 818	8	334 853	8	325 636	10	-2,8%	-0,7%
Ski	130 393	18	107 158	19	101 170	21	-5,6%	-22,4%
Ski nautique	16 705	38	14 906	41	13 813	40	-7,3%	-17,3%
Sport automobile	44 809	30	39 743	31	40 416	32	1,7%	-9,8%
Squash	29 853	34	18 616	37	21 404	36	15,0%	-28,3%
Surf	15 093	40	16 162	39	14 117	39	-12,7%	-6,5%
Taekwondo	53 653	26	54 819	30	50 289	30	-8,3%	-6,3%
Tennis	1 085 399	2	985 551	2	978 895	2	-0,7%	-9,8%
Tennis de table	202 352	15	207 437	16	211 475	16	1,9%	4,5%
Tir	171 457	17	224 025	15	226 733	15	1,2%	32,2%
Tir à l'arc	72 914	22	74 133	22	72 651	23	-2,0%	-0,4%
Triathlon	46 718	29	54 839	29	58 720	26	7,1%	25,7%
Voile	272 595	12	240 668	14	241 852	14	0,5%	-11,3%
Volleyball	97 837	20	105 304	20	144 098	18	36,8%	47,3%

Profil des licenciés : le sport reste loin de la parité

Alors que l'ensemble des propositions publiées ces derniers mois autour de la gouvernance du mouvement sportif s'accordent pour souligner l'importance d'accroître la place des femmes aux postes de responsabilité, la vague d'élections dont la Fédération française d'escrime a donné le coup de départ, pourrait aboutir à une baisse du nombre de présidentes : après la défaite d'Isabelle Lamour, face à Bruno Garès, il n'est guère qu'Anne de Sainte-Marie (Fédération française d'équitation) qui semble en mesure de l'éviter.

A défaut d'être rapide, le mouvement de rééquilibrage apparaît plus assuré du côté des terrains : d'après les statistiques publiées par le ministère des Sports pour l'année 2019, la part globale des licenciées était l'an dernier de 31,3%, pour l'ensemble des fédérations étudiées par SPORT INDEX, en hausse de 0,3 points sur un an et de 1,7 point par rapport à 2014.

Vingt et une fédérations se situaient à l'époque en dessous du niveau moyen de présence féminine ; elles étaient une de moins en 2018 comme en 2019, après que le canoë kayak a vu sa proposition de licenciées gagner 10 points en cinq ans, et les fédérations de squash, de badminton et de golf sont les trois à afficher un niveau de pratiquante inférieur à la moyenne, et en baisse sur un an comme sur cinq.

Prendre en compte le nombre de fédérations dans lequel la part des licenciées est comprise entre 45% et 55% est une autre manière de mesurer la progression vers la parité.

Et là aussi le mouvement va dans le bon sens... mais à un rythme modéré, puisque c'est le cas aujourd'hui de quatre disciplines (Athlétisme, Natation, Roller sports et Volley Ball) contre précédemment.

Hors-Série

Sport Index

Fédérations	Proportion F 2014	Proportions F 2018	Evolution 2018/2014	Proportions F 2019	Evolution 2019/2018
Boxe française	30,6%	42,7%	12,1%	42,6%	-0,1%
Boxe	19,2%	29,1%	9,9%	29,4%	0,3%
Roller sports	45,4%	54,1%	8,7%	52,8%	-1,3%
Haltérophilie	30,5%	38,2%	7,7%	39,3%	1,1%
Aviron	34,5%	40,7%	6,2%	42,4%	1,7%
Canoe-kayak	29,3%	35,2%	5,9%	39,1%	3,9%
Taekwondo	31,9%	36,2%	4,3%	38,1%	1,9%
Hockey	23,0%	27,0%	4,0%	27,1%	0,1%
Base Ball	15,5%	19,5%	4,0%	18,6%	-0,9%
Karaté	31,1%	35,1%	3,9%	35,7%	0,7%
Rugby	5,3%	9,0%	3,7%	10,1%	1,1%
Tennis de table	15,9%	19,5%	3,5%	19,8%	0,3%
Escalade	40,1%	43,5%	3,4%	44,0%	0,4%
Tir à l'arc	25,9%	29,3%	3,4%	30,1%	0,9%
Voile	33,2%	36,5%	3,3%	35,7%	-0,8%
Judo-jujitsu	26,2%	29,2%	3,0%	31,0%	1,7%
Surf	32,4%	35,3%	2,9%	34,7%	-0,6%
Lutte	20,1%	23,0%	2,9%	23,6%	0,6%
Athlétisme	44,6%	47,2%	2,6%	47,5%	0,3%
Football	5,3%	7,7%	2,4%	8,4%	0,7%
Handball	33,6%	35,7%	2,1%	35,7%	0,0%
Triathlon	24,1%	26,2%	2,1%	26,5%	0,4%
Hockey sur glace	9,7%	11,6%	2,0%	12,2%	0,5%
Escrime	26,6%	28,5%	2,0%	29,3%	0,8%
Gymnastique	80,2%	81,8%	1,6%	82,9%	1,1%
Natation	54,1%	55,5%	1,4%	54,5%	-1,0%
Moyenne	29,6%	31,0%	1,3%	31,3%	0,4%
Sports de glace	85,5%	86,8%	1,3%	87,3%	0,5%
Sport automobile	11,5%	12,3%	0,8%	12,4%	0,1%
Moto	5,1%	5,8%	0,7%	6,0%	0,2%
Squash	18,9%	19,6%	0,7%	19,4%	-0,2%
Tir	9,9%	10,5%	0,6%	10,6%	0,0%
Cyclisme	10,0%	10,6%	0,6%	10,7%	0,2%
Tennis	28,8%	29,4%	0,6%	29,4%	0,0%
Pétanque	16,1%	16,4%	0,3%	16,6%	0,2%
Equitation	82,8%	83,0%	0,2%	83,2%	0,1%
Badminton	36,2%	36,1%	0,0%	36,0%	-0,1%
Ski	37,9%	37,4%	-0,4%	37,4%	-0,1%
Ski nautique	32,4%	31,9%	-0,5%	38,7%	6,8%
Golf	27,9%	27,4%	-0,6%	27,2%	-0,2%
Volleyball	48,5%	47,2%	-1,2%	46,4%	-0,8%
Basketball	36,6%	34,7%	-1,8%	35,1%	0,4%

Pyramide d'âges : un indicateur de la vitalité des disciplines

Analyser la répartition des licenciés par tranche d'âge complète l'étude des effectifs dans le temps comme élément d'information sur la vitalité des disciplines : capacité à intégrer de jeunes, voire très jeunes, éléments, mais aussi à les conserver quand ils parviennent à l'âge adulte, pour les fédérations en développement ; poids croissant des plus âgés et tendance au vieillissement pour celles qui peinent à régénérer leur population « d'encartés ».

Le constat est frappant s'agissant, par exemple, de l'équitation, du rugby, du surf, du squash, du tennis ou de la voile.

Mais l'observation vaut aussi signe avant-coureur pour certaines fédérations, telles l'athlétisme ou l'aviron, qui bénéficient encore de l'effet d'une

vague qui les a portés ces dernières années, mais dont l'effet tend à s'épuiser.

Leurs effectifs restent en croissance, la difficulté à demeurer attractif auprès des plus jeunes pourrait conduire à une inversion de la courbe.

	Moins de 25 ans			25/49 ans			Plus de 50 ans			Evolution des licences 2019/2014
	2014	2019	Evolution	2014	2019	Evolution	2014	2019	Evolution	
Athlétisme	53,1%	51,5%	-1,5%	20,4%	18,4%	-2,0%	26,6%	30,1%	3,5%	19,3%
Aviron	40,3%	35,9%	-4,4%	24,2%	20,7%	-3,5%	35,5%	43,4%	7,9%	5,2%
Badminton	44,4%	43,1%	-1,4%	42,3%	39,6%	-2,7%	13,2%	17,3%	4,1%	5,6%
Base Ball	53,0%	55,9%	3,0%	40,2%	34,7%	-5,5%	6,8%	9,4%	2,5%	10,6%
Basketball	72,6%	73,0%	0,5%	19,5%	18,2%	-1,3%	7,9%	8,7%	0,8%	2,4%
Boxe	55,7%	58,5%	2,8%	29,4%	26,7%	-2,7%	14,9%	14,8%	-0,1%	24,7%
Boxe française	52,9%	57,3%	4,4%	37,4%	30,7%	-6,7%	9,6%	12,0%	2,4%	13,8%
Canoë-kayak	57,0%	58,6%	1,6%	20,8%	20,1%	-0,7%	22,3%	21,3%	-1,0%	82,4%
Cyclisme	46,9%	49,9%	3,0%	21,9%	17,9%	-4,0%	31,3%	32,2%	1,0%	-5,1%
Equitation	75,3%	70,5%	-4,8%	14,6%	17,1%	2,5%	10,2%	12,4%	2,3%	-10,4%
Escalade	51,3%	56,1%	4,8%	32,5%	28,5%	-4,0%	16,1%	15,4%	-0,8%	24,1%
Escrime	74,0%	72,7%	-1,3%	14,7%	14,1%	-0,6%	11,2%	13,1%	1,9%	-1,0%
Football	60,9%	63,7%	2,8%	28,3%	25,1%	-3,1%	10,8%	11,1%	0,4%	9,0%
Golf	12,6%	12,3%	-0,3%	19,5%	15,2%	-4,2%	67,9%	72,4%	4,6%	2,5%
Gymnastique	83,4%	87,9%	4,5%	8,8%	5,6%	-3,3%	7,7%	6,5%	-1,2%	9,1%
Haltérophilie	27,7%	25,2%	-2,5%	39,7%	34,0%	-5,6%	32,6%	40,8%	8,2%	-53,3%
Handball	79,0%	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	6,5%
Hockey	68,2%	71,2%	3,0%	22,8%	19,0%	-3,8%	9,0%	9,8%	0,8%	9,5%
Hockey sur glace	60,2%	58,1%	-2,2%	29,2%	29,5%	0,3%	10,6%	12,4%	1,9%	8,1%
Judo-jujitsu	80,1%	80,8%	0,6%	11,7%	9,8%	-2,0%	8,1%	9,4%	1,3%	-0,8%
Karaté	61,1%	60,2%	-0,9%	23,2%	19,4%	-3,7%	15,8%	20,4%	4,6%	4,3%
Lutte	65,9%	64,3%	-1,6%	23,1%	24,5%	1,4%	11,0%	11,2%	0,2%	12,9%
Moto	33,1%	34,0%	0,9%	41,7%	39,0%	-2,7%	25,2%	27,0%	1,8%	1,8%
Natation	72,1%	68,9%	-3,2%	12,7%	11,4%	-1,3%	15,2%	19,7%	4,5%	19,7%
Sports de glace	82,6%	83,2%	0,5%	10,2%	10,1%	-0,1%	7,2%	6,7%	-0,4%	5,5%
Pétanque	10,9%	9,5%	-1,5%	20,6%	19,5%	-1,1%	68,4%	71,0%	2,6%	2,3%
Roller sports	46,3%	66,7%	20,4%	32,9%	24,0%	-8,9%	20,8%	9,3%	-11,5%	15,7%
Rugby	67,4%	57,8%	-9,6%	23,5%	27,2%	3,7%	9,1%	15,0%	5,9%	-0,7%
Ski	50,7%	52,6%	1,9%	20,0%	16,7%	-3,3%	29,3%	30,7%	1,4%	-22,4%
Ski nautique	57,6%	57,1%	-0,5%	28,5%	22,8%	-5,6%	13,9%	20,1%	6,1%	-17,3%
Sport automobile	17,7%	15,6%	-2,1%	40,4%	38,8%	-1,6%	41,9%	45,6%	3,7%	-9,8%
Squash	18,5%	19,0%	0,4%	60,5%	50,6%	-9,9%	21,0%	30,4%	9,4%	-28,3%
Surf	64,1%	58,9%	-5,2%	26,2%	23,9%	-2,3%	9,8%	17,2%	7,5%	-6,5%
Taekwondo	71,5%	74,0%	2,5%	20,9%	16,6%	-4,3%	7,6%	9,4%	1,8%	-6,3%
Tennis	56,4%	55,6%	-0,8%	22,5%	19,8%	-2,7%	21,1%	24,6%	3,5%	-9,8%
Tennis de table	54,9%	56,6%	1,7%	21,8%	17,6%	-4,2%	23,3%	25,8%	2,6%	4,5%
Tir	12,7%	9,7%	-2,9%	27,1%	28,5%	1,4%	60,2%	61,7%	1,6%	32,2%
Tir à l'arc	48,0%	42,8%	-5,2%	19,7%	19,8%	0,0%	32,2%	37,4%	5,2%	-0,4%
Triathlon	28,3%	28,1%	-0,3%	46,2%	39,0%	-7,1%	25,5%	32,9%	7,4%	25,7%
Voile	71,6%	70,0%	-1,6%	11,8%	10,9%	-0,9%	16,6%	19,2%	2,5%	-11,3%
Volleyball	55,2%	63,2%	8,0%	34,8%	26,7%	-8,1%	10,1%	10,1%	0,0%	47,3%

Cartographie de la France sportive : certaines disciplines sont loin d'une couverture homogène

Dresser une carte de France de la pratique sportive permet, d'abord d'identifier les régions dans lesquelles la pratique est la mieux ancrée, en comparant leur poids dans les licences, d'une part, dans la population de l'autre. Le fait n'est pas neutre pour les dirigeants fédéraux. Il ne l'est pas non plus pour les sponsors qui sont à leur côté.

A cet exercice, ce sont les habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ceux des Pays de la Loire et ceux de Nouvelle Aquitaine qui se distinguent, en positif, alors que l'Île-de-France apparaît comme abritant le plus grand nombre d'adeptes du « *no sport* » churchillien !

Au-delà, cette mise en perspective permet de juger de la capacité des différentes disciplines à être présentes de manière uniforme sur l'ensemble du

territoire ou, à l'inverse, d'être concentrées sur quelques places-fortes régionales.

Ski (77,4% des licenciés localisés en Occitanie, PACA et surtout Auvergne-Rhône-Alpes) et surf (75,6% en Nouvelle Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire) sont les cas les plus marquants d'hyper régionalisation. Mais Boxe française, Hockey, Rugby, Ski nautique et Taekwondo flirtent également, voire dépassent, le seuil des 60%.

	Poids des 3 premières régions	IdF	Centre-Val de Loire	Bourgogne-FC	Normandie	Hauts-de-France	Grand Est	Pays de la Loire	Bretagne	Nouvelle-Aquitaine	Occitanie	Auvergne-Rhône-Alpes	PACA	Corse
Licences	40,5%	16,9%	4,1%	4,1%	5,2%	8,4%	8,4%	6,7%	5,7%	9,9%	9,3%	13,3%	7,6%	0,5%
Population	40,5%	18,9%	3,9%	4,3%	5,1%	9,2%	8,5%	5,9%	5,1%	9,2%	9,1%	12,4%	7,8%	0,5%
Ecart		-2,1%	0,2%	-0,2%	0,1%	-0,8%	-0,1%	0,8%	0,5%	0,6%	0,2%	0,9%	-0,1%	0,0%
Athlétisme	37,7%	17,4%	4,3%	3,7%	5,4%	9,1%	8,7%	9,2%	6,1%	9,7%	8,4%	10,6%	6,9%	0,5%
Aviron	46,2%	19,1%	2,2%	2,5%	3,5%	5,9%	9,2%	6,6%	5,4%	10,1%	9,3%	17,0%	9,0%	0,3%
Badminton	41,0%	19,4%	6,2%	3,9%	5,4%	6,4%	8,1%	8,5%	7,5%	9,1%	7,6%	12,6%	5,3%	0,1%
Base Ball	52,9%	30,5%	3,2%	3,1%	5,5%	5,8%	5,8%	2,8%	6,6%	13,7%	8,6%	8,2%	5,9%	0,2%
Basket ball	41,0%	13,4%	4,3%	3,2%	4,6%	9,4%	7,8%	12,7%	6,5%	10,6%	7,1%	14,9%	5,1%	0,2%
Boxe	37,8%	15,3%	4,9%	5,0%	4,4%	11,1%	8,4%	6,5%	4,3%	10,5%	9,3%	11,4%	8,3%	0,6%
Boxe française	57,7%	28,0%	2,0%	3,3%	1,3%	6,3%	6,8%	3,0%	4,0%	9,2%	12,9%	16,9%	6,4%	0,0%
Canoë-kayak	36,9%	12,0%	6,3%	5,7%	7,5%	6,6%	14,7%	7,1%	8,2%	8,6%	5,3%	10,1%	7,6%	0,1%
Cyclisme	35,6%	7,2%	5,6%	6,0%	6,2%	5,6%	6,5%	9,3%	10,5%	9,0%	9,0%	15,8%	8,8%	0,4%
Equitation	37,6%	15,1%	4,8%	4,8%	6,2%	9,7%	8,9%	5,9%	5,4%	10,3%	9,7%	12,2%	6,6%	0,4%
Escalade	49,4%	14,5%	2,9%	4,0%	4,9%	4,9%	5,9%	5,3%	5,3%	8,1%	11,0%	24,0%	8,7%	0,6%
Escrime	51,7%	30,9%	3,6%	3,5%	4,4%	6,8%	7,4%	3,8%	4,9%	7,8%	6,5%	13,0%	7,1%	0,2%
Football	37,1%	13,3%	4,2%	4,7%	5,3%	11,1%	10,0%	8,2%	7,3%	9,2%	8,0%	12,6%	5,6%	0,5%
Golf	49,8%	26,1%	3,0%	2,6%	4,7%	6,5%	5,9%	4,6%	4,4%	11,7%	8,2%	12,0%	10,0%	0,4%
Gymnastique	43,0%	18,9%	4,3%	4,8%	7,6%	7,0%	12,3%	5,2%	4,2%	8,2%	6,8%	11,8%	8,1%	0,7%
Haltérophilie	36,9%	8,4%	8,2%	2,1%	4,6%	14,5%	9,3%	5,6%	6,6%	11,0%	10,8%	7,6%	11,4%	0,0%
Handball	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Hockey	61,6%	17,2%	4,1%	0,2%	6,2%	35,8%	0,3%	8,6%	2,4%	8,1%	4,3%	7,5%	5,2%	0,0%
Hockey sur glace	52,0%	19,7%	3,0%	3,0%	6,2%	6,1%	9,8%	6,2%	2,6%	7,4%	6,2%	22,5%	7,4%	0,0%
Judo-jujitsu	41,8%	20,4%	4,4%	4,4%	6,0%	9,1%	8,5%	5,6%	4,9%	9,8%	8,5%	11,5%	6,5%	0,4%
Karaté	47,1%	25,2%	3,8%	3,5%	5,4%	7,7%	8,4%	4,6%	3,6%	7,4%	8,0%	11,6%	10,3%	0,5%
Lutte	39,9%	16,8%	2,4%	8,2%	4,6%	11,2%	10,0%	4,2%	8,3%	7,9%	9,7%	11,9%	5,0%	0,0%
Moto	35,5%	7,0%	4,5%	6,7%	6,0%	8,9%	10,5%	5,8%	4,7%	11,1%	11,1%	13,2%	9,5%	0,9%
Natation	45,8%	21,0%	3,3%	4,6%	4,4%	7,1%	9,3%	5,2%	3,0%	8,2%	8,5%	14,3%	10,6%	0,6%
Sports de glace	52,3%	27,1%	4,3%	5,2%	6,1%	5,6%	11,1%	5,0%	4,1%	7,1%	6,5%	14,1%	3,9%	0,0%
Pétanque	47,3%	7,8%	3,6%	5,3%	3,6%	4,9%	6,1%	4,9%	3,7%	11,8%	20,4%	14,9%	12,0%	0,8%
Roller sports	41,7%	15,8%	4,0%	4,7%	5,4%	4,8%	5,4%	12,5%	11,8%	13,5%	9,0%	9,3%	3,6%	0,2%
Rugby	59,2%	10,9%	3,3%	4,1%	2,5%	3,4%	3,2%	2,9%	3,3%	20,3%	21,9%	17,0%	7,0%	0,4%
Ski	77,4%	1,8%	0,2%	5,6%	0,1%	0,2%	9,3%	0,4%	0,6%	4,3%	10,6%	55,0%	11,8%	0,1%
Ski nautique	58,9%	27,7%	2,2%	7,7%	4,9%	2,3%	8,7%	2,2%	3,4%	13,3%	6,5%	17,9%	3,1%	0,0%
Sport automobile	41,5%	6,7%	4,3%	7,7%	7,0%	6,0%	6,6%	5,9%	2,6%	8,6%	12,4%	17,1%	12,1%	3,1%
Squash	52,1%	23,3%	5,1%	1,3%	4,9%	5,0%	5,2%	5,0%	3,3%	16,6%	8,0%	12,2%	8,3%	1,8%
Surf	75,6%	6,7%	0,6%	0,4%	3,6%	1,2%	0,4%	8,5%	13,0%	54,1%	3,9%	2,6%	5,0%	0,0%
Taekwondo	59,5%	30,3%	3,7%	0,6%	2,9%	5,4%	8,2%	4,1%	1,5%	5,8%	15,6%	13,6%	6,4%	2,0%
Tennis	45,9%	23,4%	4,0%	3,0%	4,7%	7,1%	7,4%	5,1%	4,5%	9,3%	9,6%	12,9%	8,7%	0,4%
Tennis de table	42,4%	17,1%	8,2%	3,4%	5,6%	14,5%	8,4%	9,8%	5,3%	7,7%	5,0%	10,8%	4,0%	0,1%
Tir	39,0%	13,5%	4,0%	5,4%	4,6%	7,4%	12,3%	3,2%	3,1%	9,1%	10,2%	11,9%	13,1%	2,3%
Tir à l'arc	39,5%	18,4%	5,9%	4,7%	5,9%	8,6%	7,7%	6,1%	6,8%	8,8%	8,8%	12,2%	5,8%	0,4%
Triathlon	38,9%	15,6%	3,6%	5,5%	4,7%	7,9%	9,4%	8,0%	5,1%	10,1%	7,6%	13,2%	8,5%	0,8%
Voile	46,9%	18,9%	2,6%	1,9%	8,5%	4,7%	3,1%	7,5%	12,9%	8,3%	6,3%	9,1%	15,1%	1,2%
Volley ball	39,9%	18,6%	3,5%	3,1%	4,1%	9,8%	8,1%	7,5%	7,3%	8,2%	8,5%	11,5%	9,4%	0,4%

Valeurs associées aux disciplines : le règne des sports nature !

Depuis le lancement de **SPORT INDEX**, au printemps 2017, les valeurs associées aux disciplines analysées (41, avec l'intégration de l'escalade) ont constitué l'un des cinq piliers de leur attractivité, telle que mesurée par l'étude. De ces dernières dépendent, notamment, la capacité à attirer de nouveaux licenciés, mais aussi à s'assurer engagement et fidélité de leurs sponsors.

Voile en première position et natation en seconde, canoë-Kayak, escalade, surf et triathlon qui sont ex aequo à la troisième... Le classement **SPORT INDEX** des valeurs reconnues aux disciplines en cette fin d'été 2020 fait la part belle aux sports d'extérieur et qui privilégient un rapport étroit à la nature. L'étude a été menée sur la période courant du 26 juin au 25 septembre 2020.

A l'inverse, moto et sport automobile se situent en dans la deuxième partie de la liste, respectivement aux 23es et 33es places. Parmi les grands sports collectifs, rugby, inattendu 7^e, et basket ball (13^e) sont ceux qui tirent le mieux leur épingle du jeu. Le football est 19^e, le volley ball 21^e, et le handball 23^e.

Mais la dimension écologique ne résume pas, à elle seule, la dynamique de ce classement.

Ainsi, le classement de l'athlétisme a souffert des cas de dopage régulièrement mis à jour, et du procès de Lamine Diack qui a (re)mis le sujet de la corruption au centre de l'actualité.

De même, l'image des sports de glace reste marquée par les affaires de harcèlement sexuel qui ont conduit au départ de Didier Gailhaguet de la présidence de la fédération. Compte tenu des strictes limitations du nombre de spectateurs en raison de la crise sanitaire, le sujet de la violence dans les stades devrait perdre en acuité au cours des prochains mois.

Du côté du public au moins. Sur le terrain, les arbitres de la Ligue 1 ont distribué à ce jour deux fois plus de cartons rouges et un quart de cartons jaunes supplémentaires que lors de la saison précédent.

METHODOLOGIE

- Pour l'ensemble des quelques 300 000 articles consacrés au sport et publiés entre le 26 juin et le 25 septembre 2020 par les médias écrits, sites internet et blog, **SPORT INDEX** évalue grâce à un moteur d'analyse sémantique les associations à cinq valeurs positives et cinq valeurs négatives : bien être / plaisir, « fair play », performance / exploit, engagement citoyen et engagement pour le développement durable, d'une part ; corruption, racisme / discrimination, violence, dopage et triche, de l'autre.
- Chaque notion est étudiée grâce au travers de clusters de mots clé.
- La notion de « corruption » est ainsi aussi définie par les termes de malversation, de trafic d'influence, ou de fraude ;
- Inversement, celle de bien être intègre également celle d'épanouissement, de plaisir ou de bienfaits pour la santé...

Le détail des valeurs des Fédérations du Top 10 sur les 10 notions étudiées

Les notions mesurées et leur résonance	Plaisir / Bien être		Sportivité / Fair play		Engagement citoyen		Ecologie		Exploit / performance	
	98	6	8	17	100					
Voile	1	7	3	3	4					
Natation	6	5	4	6	1					
Canoë-kayak	2	8	1	2	3					
Escalade	9	1	6	4	6					
Surf	3	10	2	1	5					
Triathlon	4	2	5	7	2					
Rugby	5	4	9	9	7					
Ski nautique	10	9	7	10	10					
Athlétisme	8	6	8	8	8					
Equitation	7	3	10	5	9					

Les notions mesurées et leur résonance	Violence		Corruption		Discrimination / Racisme		Triche		Dopage	
	19	5	18	3	14					
Voile	9	3	10	7	6					
Natation	4	9	5	3	8					
Canoë-kayak	5	1	1	1	5					
Escalade	3	6	4	8	4					
Surf	2	5	3	5	3					
Triathlon	6	7	6	6	7					
Rugby	10	8	7	10	9					
Ski nautique	1	4	2	4	1					
Athlétisme	8	10	8	9	10					
Equitation	7	2	9	2	1					

Classement SPORT INDEX selon les valeurs renvoyées par les disciplines

Fédération	Classement	Note (/100)
Voile	1	100
Natation	2	86
Canoë-kayak	3	81
Escalade	3	81
Surf	3	81
Triathlon	3	81
Rugby	7	76
Ski nautique	7	76
Athlétisme	9	71
Equitation	9	71
Gymnastique	9	71
Tir à l'arc	9	71
Aviron	13	67
Basketball	13	67
Cyclisme	13	67
Tennis	13	67
Roller sports	17	62
Ski	17	62
Football	19	57
Tennis de table	19	57
Golf	21	52
Volleyball	21	52
Handball	23	48
Moto	23	48
Pétanque	23	48
Escrime	26	43
Hockey sur glace	26	43
Judo-Jujitsu	26	43
Sports de glace	26	43
Badminton	30	38
Haltérophilie	30	38
Squash	30	38
Karaté	33	33
Sport automobile	33	33
Boxe française	35	29
Hockey	35	29
Lutte	35	29
Tir	35	29
Base Ball	39	24
Taekwondo	39	24

Sponsoring sportif : Les hommes sandwich ne suffisent plus

A l'ère de la surmédiatisation du sport, les publicitaires diversifient et développent l'usage du marketing sportif dans leurs campagnes TV. Que ce soit pour valoriser leur image auprès du public ou bien doter un produit d'une puissance d'achat supplémentaire, l'utilisation par les grandes marques de l'image d'un événement sportif, d'un athlète ou bien de la pratique d'un sport, se démocratise de plus en plus.

Utiliser l'image d'un sportif starifié pour vendre un produit

La popularité des sportifs est depuis toujours un atout sur lequel les marques, et les publicitaires qui les accompagnent, s'attachent à capitaliser pour générer un retour immédiat sur l'activité commerciale.

Dans cet objectif, les marques se disputent les sportifs populaires de haut niveau à hauteur de sommes astronomiques pour qu'ils vantent les mérites de leur marque et participent à la vente d'un produit. Grâce au contrat qu'il a signé mi-septembre avec Puma, Neymar se serait ainsi assuré [25M€ de revenus par an](#), soit trois fois plus que dans le cadre de l'accord qui le liait précédemment à Nike.

Plus que dans tout autre domaine, le pouvoir de prescription des « stars » sur leurs fans est réputé particulièrement important en marketing sportif, avec un impact qui s'étend bien au-delà des seuls articles de sport.

Parmi les publicités internationales qui demeurent dans les mémoires, on se rappelle ainsi les spots diffusés avec [John Mac Enroe pour Seat](#), et son fameux « You cannot be serious ! » ou encore [Diego Maradona, reprenant sa légendaire Main de Dieu](#) pour la marque de bière Tecate. En France, les campagnes Tsonga pour Kinder, Laure Manaudou pour Mondial Piscine ou Djokovic pour Peugeot s'inscrivent dans la même veine et, au printemps 2019, [SFR a réuni Neymar, Cristiano Ronaldo et Sébastien Loeb](#) pour le tournage d'un spot destiné à promouvoir RMC Sport.



Mais l'arme peut s'avérer à double tranchant, et les dérapages des sportifs sur ou en dehors des terrains peuvent pousser les entreprises à se séparer de ces égéries sportives. Ce fût par exemple le cas pour Manny Pacquiao, l'un des boxeurs les plus célèbres, qui a vu son contrat avec Nike être rompu suite à des propos homophobes, ou encore de Tiger Woods, qui a vu ses principaux sponsors s'en séparer (Tag Heuer, Gillette, Gatorade) lors de ses affaires de mœurs.

Et en France, à la suite de la Coupe du Monde 2010 et de l'épisode Knysna, ce sont par exemple Quick et Gillette qui se sont séparés de Nicolas Anelka et Thierry Henry, ou bien Asics, qui a cessé de sponsoriser l'athlète Teddy Tamgho, pour un cas de violence.

Valoriser l'engagement dans la durée

Se contenter de jouer sur le terrain de la notoriété peut, au-delà, questionner les marques sur la valeur spécifique apportée par un sportif, en comparaison de celle que procurent d'autres personnalités, par exemple un comédien ou un chanteur.

Les campagnes exclusivement tournées vers le « ROI » à court terme s'avèrent incapables aussi (surtout ?) de répondre à la quête de sens, voire à la recherche d'un « supplément d'âme », qui mobilise de plus en plus les marques.

Le « best case » Nike / Kaepernick

De ce point de vue, la campagne Nike / Colin Kaepernick fait figure de « best case » dans la capacité à combiner les différentes dimensions. Afin de célébrer les 30 ans de son slogan « Just Do It », L'équipementier avait choisi ce joueur de football américain Colin Kaepernick dont la notoriété devait beaucoup à son geste de protestation contre les violences policières envers les Afro-américains : ployer le genou pendant la diffusion de l'hymne national américain.

La vidéo de la campagne, « [Dream Crazy](#) a été vue plus de 80 millions de fois sur Twitter, Instagram et YouTube (26 450 678 de vues sur cette seule plateforme), notait [le site lareclame.fr](#) dès le 4 octobre 2018. Le tweet de Colin Kaepernick dévoilant la campagne comptabilise aujourd'hui plus de 369 000 de RT, près d'un million de likes, et a suscité plus de 47 000 commentaires ».

Et, plus largement, le site notait alors qu'avec « ces prises de position pour ses athlètes, Nike conforte sa crédibilité auprès de sa cible – les jeunes urbains –, fait siens ses combats, s'accapare ses propres slogans, surfe sur les polémiques, non pas pour alimenter la controverse, mais pour s'afficher comme une affranchie des codes, des règles, des préjugés ».

La discipline comme reflet des valeurs de l'entreprise

Pour une entreprise, s'associer à une fédération ou un événement sportif peut apparaître comme une alternative plus rassurante : moins de dimension émotionnelle, mais moins de risque de dérapage, d'une part, davantage de capacité à construire dans



la durée, puisqu'indépendamment des aléas sportifs, médicaux..., de l'autre.

L'un des partenariats de long terme les plus célèbres en la matière est celui de la BNP Paribas avec Roland Garros. Inauguré en 1973, ce partenariat se définit, selon le groupe bancaire lui-même, comme la réunion de valeurs de « fair-play, de réactivité et de performances ».

Dans les spots qu'il a produits, le groupe ne manque évidemment de jouer sur l'émotion dans les [images de la compétition qu'il y a intégrées](#). Sa signature



Hors-Série

Sport Index

– « 40 ans de partenariat avec Roland Garros » - vaut aussi comme un message subliminal à ses clients autant que comme la reconnaissance de sa fidélité à l'étape française du Grand chelem.

Être crédité d'une valeur de fidélité n'est pas neutre en termes de perception commerciale du groupe.

Avec la plateforme wearetennis.com, BNP Paribas ajoute une dimension supplémentaire : celle d'un engagement plein au côté de son partenaire.

Et le groupe est allé encore plus loin avec un [spot TV inédit valorisant le soutien qu'il apporte au tennis mondial](#), en montrant simplement un bébé jouant au tennis dans son berceau, sans lien avec l'une de ses offres bancaires.

L'engagement de la Société générale au côté du rugby figure, de la même façon, parmi les engagements globaux d'une marque, sur un territoire sportif (et de valeurs associées) qui se trouve totalement préempté, ou presque.

En mars 2011, [le groupe lançait la campagne](#) « développons ensemble l'esprit d'équipe », faisant ainsi écho à des racines beaucoup plus anciennes : « Il y a 50 ans, notre président de l'époque, Maurice Lorain, l'affirmait déjà : 'Pour la Société Générale, la vertu principale a été, est et doit rester l'esprit d'équipe !' », note ainsi le site de la Société Générale.

« Société Générale et le rugby, c'est une belle histoire qui dure depuis trente ans et que nous continuons d'écrire ensemble », relève aussi ce dernier avec, au final, la double valorisation 1/ d'un engagement dans le temps et 2/ illustrant cet esprit d'équipe... donc un message valant pour l'interne autant que pour l'externe.



Moins susceptible de valoriser son engagement dans la durée et au-delà de l'objectif de « rendre la marque plus sympathique et proche de ses consommateurs », Orange a surtout joué sur sa fonction de lien, d'*enabler* (l'essence même d'un opérateur) en tant que partenaire majeur de la Fédération Française de Football. A l'occasion du Mondial 2018, l'opérateur a ainsi mis en avant les supporters des bleus [dans une publicité originale](#) (pour la réalisation de laquelle il aurait investi plus de 700 000€). Après avoir sélectionné 70 familles françaises, Orange a installé une caméra dans chacun des foyers afin de filmer leurs réactions après un but des Bleus.



Les publicités TV liées à des événements sportifs partagent ainsi le même objectif : rendre la marque plus sympathique, sans forcément faire la promotion directe d'un produit ou service.

Les campagnes [d'EDF](#) (partenaire de la FFF et de la FFN) et de [LCL](#) vont dans le même sens : pas de promotion produit, mais la valorisation d'un engagement et des valeurs associées dans les campagnes réalisées par les deux groupes en 2016 et en 2018, avec France Olympique (EDF) et le Tour de France (LCL).

Mutualiser, renouveler et légitimer pour affûter l'esprit d'équipe des fédérations sportives : les 22 propositions du Sénat

A quelques jours du renouvellement partiel du Sénat (intervenu le 27 septembre), la Mission d'information sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations constituée le 4 mars 2020 avait remis son [rapport](#). Celui-ci comporte 22 propositions.

Réaffirmer la nécessité d'une politique nationale du sport fondée sur une délégation de service public aux fédérations

Le rapport consacre dix de ses 22 propositions à cette première dimension :

Proposition 1 : **Rétablir un ministère des sports de plein exercice** en renforçant ses compétences régaliennes notamment en matière de contrôle.

Proposition 2 : Consolider une politique nationale du sport en confiant la **présidence non exécutive de l'ANS au ministre en charge des sports**.

Proposition 3 : Engager une **réflexion sur la création d'une Haute autorité du sport** chargée de réguler les relations entre les différents acteurs, de garantir leur transparence et d'évaluer leur performance.

Proposition 4 : **Maintenir la délégation de service public de l'État aux fédérations** et la subdélégation des fédérations aux ligues professionnelles.

Proposition 5 : **Clarifier les conditions de reconnaissance des fédérations** par l'État.

Proposition 6 : **Faire évoluer la tutelle de l'État vers une relation plus contractuelle**.

Proposition 7 : **Redéfinir les critères des conventions d'objectifs État-Fédérations sportives**.

Proposition 8 : Veiller à ce que les calendriers des compétitions ne soient pas élaborés au détriment des équipes nationales et de la santé des sportifs.

Proposition 9 : **Recentrer l'intervention de l'État en matière de formation sur les exigences liées à la sécurité des pratiquants et des tiers** et laisser aux fédérations la responsabilité des formations propres aux disciplines pour lesquelles elles sont agréées.

L'ESSENTIEL

- Le rapport de la mission d'information a été présenté le 8 septembre ;
- Ses propositions apparaissent, pour la plupart, très proches de celles formulées par le Conseil d'Etat et par les autres réflexions récentes sur la gouvernance du sport (rapports Lefèvre Bayeux et recommandations de l'Association Renouvons le sport français).

Proposition 10 : **Rendre systématique le contrôle de l'honorabilité des bénévoles** intervenant auprès des pratiquants au sein des associations sportives.

Développer la capacité d'initiative des fédérations

Cette deuxième orientation fait l'objet de cinq propositions :

Proposition 11 : **Accepter une professionnalisation accrue des dirigeants des fédérations** en contrepartie d'exigences renforcées sur le plan de la transparence.

Proposition 12 : **Reconnaître à l'ANS la responsabilité d'affecter et d'évaluer les CTS** dans le champ de la haute performance.

Proposition 13 : **Encourager financièrement les fédérations à rapprocher leurs services support** afin de renforcer leur expertise notamment en matière de marketing.

Proposition 14 : Ouvrir la **possibilité pour les fédérations sportives de créer plusieurs ligues professionnelles**.

Proposition 15 : **Permettre aux ligues** avec l'accord de leurs fédérations **de créer des sociétés commerciales** pour gérer leurs activités lucratives.

Accroître la légitimité des directions des fédérations sportives

Trois propositions sont consacrées à ce troisième axe :

Proposition 16 : Prévoir dans les critères d'agrément des **modalités d'élection conférant au moins la moitié du poids électoral aux clubs sportifs**.

Proposition 17 : Prévoir dans les statuts des fédérations agréées une **disposition relative à la représentation des sportifs de haut niveau ou professionnels au sein des instances dirigeantes**.

Proposition 18 : **Définir une proportion minimale de membres de chaque sexe au sein des instances territoriales** des fédérations sportives en cohérence avec la proportion de chaque genre parmi les licenciés.

Accroître les exigences de transparence financière

Cette quatrième orientation fait l'objet de quatre propositions :

Proposition 19 : **Préciser le contenu du règlement financier des fédérations** et compléter les procédures financières.

Proposition 20 : Inviter les fédérations sportives à intégrer dans leurs règlements financiers les grands principes de la commande publique.

Proposition 21 : Inscrire dans la loi le principe selon lequel « le sport est financé par le sport » et **déplafonner l'affectation à l'ANS des prélèvements opérés sur le sport**.

Proposition 22 : **Clarifier la distinction entre parrainage et mécénat** afin de sécuriser les conditions dans lesquelles un acteur privé peut

accompagner un club sportif dans le cadre du mécénat.

Les membres de la mission d'information sur le fonctionnement des fédérations sportives dont le mandat venait à échéance en 2020 :

Réélus (9) :

- **Annick Billon** (UC, Vendée), Vice-Présidente de la mission d'information
- **Céline Brulin** (PC, Seine Maritime), Vice-Présidente de la mission d'information
- **Gilbert-Luc Devinaz** (PS, Rhône), Vice-Président de la mission d'information
- **Alain Cazabonne** (UC, Gironde),
- **Laurence Harribey** (PS, Gironde)
- **Claude Kern** (LR, Bas Rhin), Secrétaire de la Commission sortante
- **Jean-Jacques Lozach** (PS, Creuse), Président de la mission d'information
- **Marie Mercier** (LR, Saône et Loire)
- **Jean-Pierre Vogel** (LR, Sarthe).

Battus (4) :

- **Françoise Cartron** (LREM, Gironde)
- **Alain Dufaut** (LR, Vaucluse),
- **Nicole Duranton** (LR, Eure)
- **Mireille Jouve** (RDSE, Bouche du Rhône), Vice-Présidente de la mission d'information

Ne se représentait pas (1) :

- **Alain Fouché** (Les Indépendants, Vienne), Rapporteur de la mission d'information

Conseil d'Etat, ministère, RLSF : trois rapports et plus de 100 propositions pour rénover la gouvernance du sport français !

Dans le rapport qu'il a publié à l'automne 2019, le Conseil d'Etat s'est attaché, selon ses propres termes à esquisser un « *nouveau modèle de gouvernance plus moderne et plus efficace, (permettant d') assurer l'influence positive du sport sur d'autres politiques publiques et (d') éviter les dérives financières et économiques qui nuisent à l'efficacité du modèle et à l'image du sport en général* ». Quelques mois plus tôt, en août 2018, c'est une « *Constitution du sport* » qu'évoquait, en forme de vœu, le rapport « *Nouvelle gouvernance du sport* » réalisé pour le ministère des Sports par Laurence Lefèvre et Patrick Bayeux ; simultanément, ou presque l'Association Rénovons le Sport Français publiait ses propres recommandations, destinées à favoriser « *la rénovation du modèle sportif français* ».

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, les réflexions se sont multipliées concernant l'urgence autant que l'importance d'une évolution du sport français. La création de l'Agence nationale du sport au printemps 2019 ne suffit pas à répondre aux nombreuses propositions qui ont émergé dans cet objectif (21 pour le Conseil d'Etat, 35 pour l'association RLSF, 57 dans le Rapport sur la nouvelle gouvernance du sport) d'autant que ces dernières ne se rejoignent pas toujours....

La création de l'Agence Nationale du Sport validée

S'agissant d'abord de l'organisation du mouvement sportif, RLSF, d'une part, Laurence Lefèvre et Patrick Bayeux, de l'autre, recommandent, respectivement, « *la suppression* » et « *l'abandon* » de la « *tutelle* » de l'Etat sur les fédérations, au profit d'un contrôle renforcé sur la façon dont elles exercent leur délégation de service public : « *amélioration du contenu des conventions d'objectifs, utilisation effective d'indicateurs de performance chiffrés en face des actions prioritaires et dialogue revisité entre les parties prenantes (Etat, fédérations, CNOSF)* », pour RLSF ; « *mise en place d'une durée de vie limitée de l'agrément avec un dispositif de reconduction tacite* », et « *élargissement du contenu de la délégation a minima à la création de diplômés* » pour le rapport Lefèvre/Bayeux.

L'ESSENTIEL

- Plus de 100 propositions destinées à favoriser « *la rénovation du modèle sportif français* ».
- Un consensus pour que le sport fasse l'objet d'un ministère de plein exercice ;
- Election des instances par l'ensemble des clubs et limitation à trois, voire deux, mandats successifs doivent favoriser le renouvellement des dirigeants et la transparence.
- Renforcement des pouvoirs du CNOSF et appel à des auditeurs externes pour améliorer le contrôle de l'éthique.
- Place minimale garantie aux femmes dans les plus hautes instances fédérales.
- Mise en œuvre d'une stratégie nationale pluriannuelle du sport handicap

Le Conseil d'Etat jugeait préconisait pour sa part de « *préserver la détermination par le Gouvernement de la politique publique et de la stratégie nationale et internationale en matière de sport de haut niveau, de haute performance sportive et de développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre* ».

La décision du gouvernement de déléguer l'essentiel de ces missions à l'Agence Nationale du Sport a été contestée en justice par plusieurs

organisations syndicales du ministère des Sports¹. Mais la satisfaction partielle qu'ils ont obtenu dans une [décision du Conseil d'Etat du 8 juillet 2020](#) ne remet pas en cause pour l'avenir les prérogatives de l'Agence.

Ministère de plein exercice ou ministère délégué ?

Dans leurs propositions respectives Conseil d'Etat et RLSF se rejoignent pour défendre le ministère des Sports comme ministère de plein exercice. Afin de « *préserver l'incarnation de la politique publique du sport au niveau gouvernemental pour asseoir sa prise en compte à l'échelle interministérielle et réaffirmer ses missions fondamentale* », plaide le premier ; Pour lui donner la capacité à « *avoir du poids vis-à-vis des autres ministères, (à) ancrer, dans la durée et à travers les acteurs et les territoires, une vraie culture sportive en France et une vraie politique de diffusion des pratiques* ».

Ce n'est pas le choix que le Premier Ministre (et ancien président de l'ANS) Jean Castex a fait lors de la constitution de son gouvernement, en rattachant le ministère des Sports à celui de l'Education Nationale.

Fédérations : deux ou trois mandats pour les dirigeants ?

C'est probablement sur la rénovation de la gouvernance des fédérations que les propositions s'avèrent le plus convergentes.

Lorsque le Conseil d'Etat préconise « *l'élection des instances dirigeantes des fédérations sportives agréées au suffrage direct par les clubs* », il fait écho au rapport Lefèvre/Bayeux (« *mise en place de l'élection des présidents de fédération par les clubs* ») comme à RLSF (« *Préparer l'élection directe des présidents de fédération par les clubs pour la prochaine olympiade, en mettant en place une réglementation électorale adaptée aux spécificités*

des fédérations prévoyant notamment un vote électronique et décentralisé et une attribution du nombre de voix aux clubs en fonction de leur nombre de licenciés »).

Le consensus vaut également sur l'encadrement du nombre de mandats exercés dans le temps.

Conseil d'Etat (« *limiter à trois le nombre de mandats successifs* ») et rapport Lefèvre/Bayeux (« *deux renouvellements successifs semblent constituer un compromis permettant à un projet fédéral* ») se rejoignent ; RLSF propose un encadrement plus rigoureux : « *limiter à deux le nombre de mandats consécutifs au même poste dans les organes nationaux de direction du mouvement sportif, fédérations et CNOSEF compris* ».

Un « shadow comex » pour favoriser le renouvellement ?

L'association suggère d'ailleurs également « *d'expérimenter dans quelques fédérations volontaires la formule du « shadow comex » pour tirer parti des compétences et du point de vue des jeunes, (de) mieux les intéresser à la vie fédérale* » et de favoriser « *le renouvellement des personnes comme des idées* ».

« *Dans une logique de compétence et de transparence, RLSF propose encore « d'user plus systématiquement de la faculté ouverte par le Code général des impôts de rémunérer les présidents de fédération* », rejoint en cela par le rapport Lefèvre/Bayeux qui préconise « *la création par le CNOSEF d'un fond de modernisation des fédérations permettant notamment la rémunération des dirigeants* ».

Ce dernier encourage également à « *l'harmonisation des règles relatives à l'honorabilité des dirigeants candidats à une élection fédérale* ».

¹ Syndicat national des inspecteurs généraux Jeunesse et Sport (SNIGJS), syndicat national des personnels Jeunesse et Sport (SNPJS-CGT), Solidaires Jeunesse et Sport, syndicat national des

activités physiques et sportives (SNAPS) et Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) Education.

Renforcer le dispositif applicable aux chartes et comités d'éthique

Au-delà des conditions de désignations des dirigeants de fédérations, le Conseil d'Etat consacre deux de ses vingt et une propositions aux moyens de « faire de la responsabilisation du mouvement sportif en matière d'éthique et de transparence un élément de l'héritage des JOP 2024 » :

La proposition n° 8 « incite le CNOSF à mettre en place un dispositif indépendant d'évaluation de l'éthique dans le sport, et à intégrer des exigences renforcées de prévention de la corruption et des comportements répréhensibles dans les conventions conclues avec les fédérations délégataires ».

Et la proposition n° 9 propose de faire « désigner les membres des organes disciplinaires des fédérations agréées par une instance collégiale, après avis du comité d'éthique de la fédération et de déconnecter leur mandat de celui des instances dirigeantes de la fédération ».

Sur le sujet, RLSF comme le rapport Lefèvre/Bayeux proposent l'un et l'autre un renforcement du rôle du CNOSF, mais aussi la mise en place d'un « contrôle de l'éthique externe au mouvement sportif prenant la forme d'une agence ou d'une autorité administrative indépendante » (LRSF) et/ou « l'adoption de pratiques de normalisation et de notation externe, le cas échéant la création d'un superviseur du sport » (Lefèvre/Bayeux).

Garantir la place des femmes dans les instances dirigeantes

Promouvoir la place des femmes dans le mouvement sportif constitue un autre objectif partagé par les trois rapports.

Le Conseil d'Etat propose de « sensibiliser les enseignants et éducateurs aux stéréotypes qui peuvent faire obstacle à la pratique sportive des femmes et promouvoir la mixité dans l'éducation sportive » ;

Lefèvre/Bayeux recommande de « soutenir les initiatives de la Conférence permanente du sport féminin » ;

RLSF revendique « un statut identique pour toutes les joueuses d'un même championnat et (propose de) placer le championnat élite femmes sous l'égide des instances qui gèrent les championnats professionnels masculins, dans une logique d'harmonisation et de reconnaissance ».

L'association préconise également « d'assortir les dispositions législatives relatives aux quotas de femmes pour 2021 dans les instances dirigeantes des fédérations d'un mécanisme de sanction financière en cas de non-conformité et de prévoir qu'au sein de ces instances, il y ait aussi un objectif minimal de femmes aux plus hautes responsabilités (cercle des vice-présidents, secrétaires généraux et trésoriers notamment) ». « À l'issue des élections des instances dirigeantes des fédérations sportives pour l'olympiade 2013-2016, les femmes ne représentaient que 12,5% des présidents, 22,9% des secrétaires généraux et 13,5% des trésoriers », note, il est vrai, le Conseil d'Etat.

Une meilleure capacité d'accès au sport pour les personnes handicapées

Afin de « renforcer l'effectivité des politiques visant à assurer l'accès des personnes handicapées aux activités physiques et sportives, le Conseil d'Etat recommande d'abord de leur apporter « une information transparente et claire sur l'offre sportive adaptée (et de) veiller à ce que les fédérations qui ont souhaité porter la compétence handisport l'exercent pleinement, y compris en matière de développement des pratiques de loisir ».

Parallèlement, RLSF suggère notamment de « les recenser par discipline sportive sur une base volontaire, pour mieux analyser leurs attentes (et de) s'ouvrir à la mixité dans les pratiques, sans chercher à gommer artificiellement les différences de chacun ».

Plus globalement, le rapport Lefèvre Bayeux réclame « la construction et la mise en œuvre d'une stratégie nationale pluriannuelle du sport

handicap », intégrant « la représentation du CPSF au sein des conférences régionales de financement du sport » et « le développement du réseau paralympique sur les territoires de proximité ».

LLPB n°39 : le développement du réseau paralympique sur les territoires de proximité

Parmi ses 21 propositions, le Conseil d'Etat recommande de « renforcer les moyens consacrés à la production de statistiques relatives au sport, pour mieux en apprécier le poids économique tout en observant l'évolution des pratiques et créer, à terme, un compte satellite ». Sans prétendre totalement y parvenir, [L'Observatoire de l'économie du sport](#) mis en place à l'initiative du groupe BPCE propose un « panorama complet et détaillé de l'offre de sport en France ».

Dans sa dernière édition, parue le 27 février 2020, celui-ci évalue le chiffre d'affaires de la filière à **77Mds€** (2% du PIB du secteur marchand), pour **112 000 entreprises et 333 000 emplois**.

Le secteur compte aussi **360 000 associations** sportives (24% du total des associations en France), qui comptent **115 000 salariés** et sont épaulées par **364 000 bénévoles**.

Elections dans les Fédérations sportives : l'enjeu du rajeunissement et de la féminisation des dirigeants

Le samedi 26 septembre, c'est la Fédération d'Escrime qui a lancé le vaste mouvement quadriennal destiné à renouveler les instances dirigeantes du mouvement sportif français, suivie le 3 octobre par la Fédération française de rugby. D'ici au printemps, les élections se succéderont dans plus d'une trentaine de fédérations, et c'est finalement la désignation d'un nouveau président pour le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) qui bouclera le processus fin juin.

C'est en principe au lendemain des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 que le mouvement de renouvellement des directions fédérales aurait dû s'enclencher. Son calendrier a été maintenu malgré le report des J.O. et les résultats des deux premières fédérations à voter ont toutes les chances de relancer le débat sur les conditions de ces désignations, sur les insuffisances de la parité au sein des organes dirigeants des fédérations et, plus largement, sur la gouvernance de ces dernières : la défaite d'Isabelle Lamour (45/55%, face à l'ancien armurier des équipes de France Bruno Garès) est aussi celle de la deuxième femme présidente d'une Fédération olympique. Nathalie Péchalat, qui a été élue présidente de la Fédération française des sports de glace en mars 2020 suite à la démission de Didier Gailhaguet, reste à ce jour, la seule femme à la tête d'une Fédération olympique.

La reconduction de Bernard Laporte à la tête de la Fédération de rugby est intervenue quelques jours après sa mise en garde à vue, du 22 au 23 septembre 2020, en raison de soupçons de pressions sur les instances disciplinaires de la Fédération au profit du Montpellier Hérault Rugby

La gouvernance au centre de la campagne

Plus globalement, les président(e)s sortant(e)s, et les équipes qui les entourent, devraient être évalués sur leur capacité à promouvoir les disciplines qu'ils/elles postulent à représenter (évolution du nombre de licenciés, performances sportives, développement des partenariats, situation financière...) mais aussi sur la

L'ESSENTIEL

- La Fédération française de rugby a été la seconde, ce samedi 3 octobre, à renouveler ses instances dirigeantes. Bernard Laporte a été reconduit pour un second mandat en l'emportant 51.47%, contre 48.53 % à la tête conduite par Florian Grill.
- Les statistiques publiées le 29 septembre par le ministère des Sports mettent en avant un bilan négatif sur l'évolution du nombre de licenciés pour les Fédérations d'équitation, de tennis, de cyclisme, d'haltérophilie, de rugby, de ski, de ski nautique, de surf et de taekwondo.
- Boxe française, boxe, canoë-kayak, haltérophilie et aviron sont en tête pour la féminisation de leurs bases de licenciés, mais Nathalie Péchalat (Sports de glace) reste la seule présidente de Fédération olympique.

gouvernance qu'il/elles proposent de leur appliquer.

Sur la première dimension, les statistiques d'évolution du nombre de licenciés publiées ce mardi 29 septembre par le ministère des Sports (lire par ailleurs) ne manqueront pas de s'inviter dans le débat. Les directions sortantes des fédérations d'équitation, de tennis, de cyclisme, d'haltérophilie, de rugby, de ski, de ski nautique, de surf et de taekwondo devraient notamment être interpellées sur le double recul constaté, par rapport à 2018 comme par rapport à 2014.

Quant à la gouvernance, les orientations proposées dans la période récente convergent notamment sur la promotion nécessaire de la

place des femmes dans le mouvement sportif, qu'elles émanent du Conseil d'Etat, de l'association Rénovons le sport français, ou du rapport Lefèvre Bayeux (voir par ailleurs).

La boxe française en tête pour la féminisation de ses licenciés

Concernant la part des licenciées, les dirigeants des fédérations de boxe française (+12%), de boxe (+10,2%), de canoë-kayak (+9,8%), d'haltérophilie (+8,7%) et d'aviron (+7,9%) pourront mettre en avant le fait d'avoir enregistré les plus fortes progressions entre 2014 et 2019. A l'inverse, badminton (-0,1%), ski (-0,5%), golf (-0,8%), basketball (-1,5%) et volley ball (-2%) sont les seules à s'inscrire en négatif sur la même période.

Mais au-delà, le cas de la Fédération française de rugby illustre bien « *l'objectif minimal de femmes*

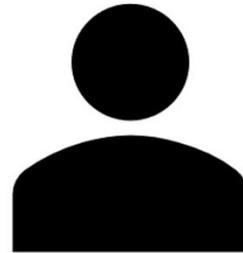


aux plus hautes responsabilités (cercle des vice-présidents, secrétaires généraux et trésoriers notamment) » proposé par RLSF avec la place limitée, voire inexistante, qui y est faite aux femmes parmi les cadres opérationnels de la fédération, et plus encore, au niveau régional.

Appliquer la limitation à deux (RLSF) ou trois (Conseil d'Etat, rapport Lefèvre Bayeux) mandats consécutifs de président aboutirait enfin à écarter d'office Jean-Luc Arassus (Surf) et Philippe Lescure (Triathlon), tous deux à leur 5^e mandat mais aussi Jean-Luc Rougé (Judo, 4^e mandat), Didier Séminet (Base ball, 3^e), Jean-Pierre Siutat (Basket Ball, 3^e), Noël le Graët (Football, 3^e), Alain Bertholom (Lutte, 3^e),

Jacques Bolle (Moto, 3^e) ou Nicolas Deschaux (Sport automobile, 3^e)².

Portrait-robot des présidents de fédération



Sexe : HOMME

Age : 63,6 ANS

Nombre de mandats : 2,4

André Martin, président de la Fédération française de boxe, a 82 ans. Il est le président le plus âgé, parmi les 41 fédérations étudiées par SPORT INDEX. A l'inverse, Natalie Péchalat (37 ans) est la benjamine.

Parmi les élections fédérales à suivre :

Fédération française d'Equitation

Les élections fédérales de la Fédération française d'Equitation sont programmées le **dimanche 1^{er} novembre 2020**. Serge Lecomte, président de la FFE depuis 2004 ne se représente pas. L'élection opposera Anne de Sainte Marie (ancienne cadre fédérale, et précédemment directrice du Haras de la Cense) et Hervé Godignon (médaillé de bronze par équipe aux J.O. de Barcelone et actuel entraîneur de l'équipe Colombienne).

La FFE avait été marquée par des affaires de violences sexuelles notamment celle de Loïc Caudal, accusé d'agressions sexuelles sur mineures. La responsabilité de Serge Lecomte avait été mise en cause dans la gestion du dossier après qu'il ait embauché Loïc Caudal en 2014 au sein de la fédération alors que ce dernier avait été condamné en 2013 puis en 2017 pour des faits similaires.

Fédération Française de Handball

Trois candidats se disputeront le **samedi 28 novembre 2020** la succession de Joël Delplanque, président depuis 2008 et qui ne se représente pas : Philippe Bana, en poste comme DTN depuis 1999 et qui s'est mis en disponibilité

² Serge Lecomte (Equitation), Pierre You (Escalade), Joël Delplanque (Handball) et Jean-Jacques Mulot (Aviron) qui ont

également effectué au moins trois mandats, ne sont pas candidats à leur reconduction.

le 1^{er} octobre pendant la période de la campagne ; Olivier Girault, président de la Ligue nationale de handball et ancien capitaine de l'équipe de France, lors de la victoire aux Jeux Olympiques de 2008 notamment, et Jean-Pierre Feuillan, vice-président de la Fédération.

Fédération française de Tennis

Gilles Moretton, ancien joueur et actuel président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de tennis, est le seul candidat qui affrontera le président de la FFT Bernard Giudicelli le **12 décembre 2020**.

Ce dernier brigue un second mandat avec, comme mot d'ordre : « Agir et Gagner 2024 ».

Les 4 piliers majeurs de son projet sont d'améliorer la formation des athlètes de haut niveau, d'enclencher un processus de développement des clubs, d'améliorer l'image de marque de Roland Garros et de maintenir la modernisation de la FFT.

Fédération française de Basketball

Jean-Pierre Siutat, dirigeant du basketball français depuis 2010, est le seul candidat à sa succession, l'Assemblée générale électorale devrait se réunir le **17 décembre 2020** pour procéder aux élections fédérales. Il ne fait donc aucun doute que l'actuel président de la FFBB sera réélu pour un 4^{ème} mandat consécutif.

Fédération française de Football

Le renouvellement des instances de la FFF est programmé le **samedi 13 mars 2021**. Noël le Graët, actuel président de la Fédération française de foot s'y représentera pour un 4^{ème} mandat. Il a salué la candidature de Luis Fernandez aux élections fédérales. L'ancien entraîneur du PSG souhaite monter une liste composée d'anciens joueurs de l'équipe de France de football (1984 et 1998) afin qu'ils puissent s'exprimer, apporter un grand changement et leur expérience dans l'évolution des instances dirigeantes du football français.